

REVUE AGRICOLE.

DECEMBRE.

SOMMAIRE.—Partie Officielle.—Circulaire des Commissaires à l'exposition internationale de Londres en 1862.—Ce que doivent faire les sociétés d'Agriculture.—Nos remerciements à nos abonnés.—Ce que nous espérons à être unis.—Les amendements à la loi agricole et nos représentants.—**Ferme Expérimentale de Montmagny.**—Questions de M. N. Madeau, secrétaire de la Société du Comté.—Ce qui doit être une ferme expérimentale.—Etendue.—Rotation des plantes cultivées.—Succession des travaux.—Produits végétaux.—Choix du bétail.—Prix.—Produits animaux.—Personnel Matériel de la ferme.—Loyer ou achat de la propriété.—Permanence de la création d'une ferme expérimentale.—Placement des produits.—Résumé de la situation financière.—**Travaux de la ferme.**—Travaux du Mois.—Brochage.—Charrois.—Avantage des traîneaux doubles.—Préparation des grains pour le marché.—Coupes des bois de chauffage.—Nos correspondants.—Questions.—Les fumures d'automne.—L'arrachage des patates.—La récolte des navets.—Distinction d'origines dans les concours.—Importation d'étalons de choix.—Emploi des os comme engrais.—Rotation dans les sables.—Stabulation.—**Voyages Agronomiques.**—La pratique et la science.—De Montréal à la Rivière du Loup.—Le sol, les débouchés et les capitaux du Bas fleuve.—Ce qui doit être le système de culture.—Exploitation de Mr. Lebel.—Etendue.—Rotation.—Produits.—Le bétail.—Les bâtiments, les instruments aratoires.—Emploi du vent comme moteur.—**Nécrologie.**—Mr. John Dodds.—M. A. Archambault.—Revue étrangère.—La culture à la vapeur.—Un manuel d'Agriculture.

Partie



Officielle.

EXPOSITION INTERNATIONALE, LONDRES, 1862.

COMMISSAIRES POUR LE CANADA.

Sir W. E. Logan, F.R.S., (Directeur du Service Géologique) Président.

L'Hon. L. V. Sicotte, M. P. P., St. Hyacinthe, (Président de la Chambre d'Agriculture, B. C.)

Col. Thompson, Toronto, (Président de la Chambre d'Agriculture, H. C.)

J. Beatty, Jr., Ecr., M. D., Cobourg, (Président de la Chambre des Arts et manufactures, H. C.)

J. C. Taché, Ecr., M. D. Québec.

B. Chamberlin, B. C. L., Montréal, (Secrétaire de la Chambre des Arts, et B. C.)

J. B. Hurlburt, LL. D., Hamilton.

Québec, 15 Novembre 1861.

Les Commissaires Provinciaux nommés dans le but d'organiser le Département Canadien à la Grande Exposition Internationale qui doit avoir lieu à Londres dans l'Été de 1862, s'empressent de faire connaître au public qu'ils ont été informés, ce jour, que la somme de \$6,000 a été mise à leur disposition par le Gouvernement Provincial pour cette fin. Ils sont autorisés à payer, à même cette somme, le fret et autres

dépenses encourues pour l'envoi à Londres des articles approuvés par les Commissaires, mais ils ne sont point autorisés à acheter aucun objet manufacturé.

Les personnes qui veulent exposer des articles de produit canadien voudront bien s'adresser (port payé) aux Commissaires, par ma voie, le ou avant Mercredi, le quatre de Décembre prochain.

Les articles pour l'Exposition devront être prêts à être expédiés le ou avant le quinzième jour de Février prochain, aux endroits qui seront ci-après désignés et dont on donnera avis public.

Les Commissaires osent espérer que l'esprit public qui anime les Manufacturiers et autres, induira ceux-ci à leur prêter une coopération générale, afin de permettre à la Commission d'avoir à la Grande Exposition Industrielle une représentation aussi complète que possible des produits des Ressources et des Industries Canadiennes.

La Commission sera heureuse de profiter de l'aide de tout Comité Local, partout où on en croit le but désirable et avantageux.

B. CHAMBERLIN, Com. Secrétaire.

Nos lecteurs verront par la circulaire adressée par la commission, nommée par le gouvernement pour représenter le Canada à l'exposition internationale de Londres, qu'une somme de \$6,000 a été votée par l'Exécutif pour rencontrer les dépenses les plus urgentes. La commission géologique, présidée par Sir Wm. Logan, doit organiser à ses propres frais une collection complète de nos ressources minérales, en sorte que les \$6,000 accordés sont destinés à rencontrer les frais de transport des produits

agricoles et manufacturiers jusqu'à Londres. La balance restante devra être employée à la collection des produits agricoles seulement. C'est, croyons-nous, faire bien peu pour notre industrie nationale et il vaudrait tout autant ne rien faire du tout. La commission compte beaucoup sur le zèle des citoyens pour compléter ses collections. Nous appelons l'attention des sociétés d'agriculture sur l'importance qu'il y a pour elles à prendre l'initiative dans cette grande démonstration des produits de notre pays.